



Lehner-Gigon Nicole, Gasser Benjamin

Achat d'appartements sociaux avec la part du bénéfice de la BNS versée au canton

Cosignataires :

Date de dépôt :

14.03.18

DFIN/DSAS

Dépôt

La Banque nationale suisse a dégagé en 2017 un bénéfice record de 54,4 milliards de francs : une performance qui permet à l'institution de verser 1 milliard à la Confédération et aux cantons. La part de Fribourg devrait avoisiner les 25 millions.

Cette somme, autant inattendue que réjouissante n'a pas été prise en compte lors de l'élaboration du budget 2018. Son utilisation va bien sûr susciter des propositions de dépenses exceptionnelles, voire des réductions fiscales jusqu'à son épuisement.

Nous souhaitons plutôt proposer d'en investir une partie dans l'achat d'appartements sociaux répartis par exemple dans chaque chef-lieu de district. Les services sociaux sont en effet régulièrement confrontés à des personnes ou des familles qui, suite à diverses circonstances (séparation des parents, mise en congé inattendue, chômage...) doivent trouver à se reloger rapidement. Les solutions trouvées dans l'urgence sont coûteuses. La possibilité de disposer d'appartements sociaux serait plus pratique et avantageuse puisque leur occupation donnerait lieu au paiement d'un loyer.

Notre question est :

- Le Conseil d'Etat peut-il envisager d'investir jusqu'à une moitié de la part que le canton touchera du bénéfice de la BNS dans l'achat d'appartements sociaux ?

—